

Date

13/01/2026

N° Client

100313873

FACTURE No 10643493

Page 1

Conditions particulières de règlement :

VIRT CLI 30 J Fin mois

Date d'échéance : 28/02/2026

AGENCE COMMERCIALE :

A votre service MARIE

03 83 38 88 96

Livré à

SYN

CELINE BEULIN

1 RUE CHARLES DE COULOMB

45100 ORLEANS

Doit

MERIBEL PHARMA

POUR LE COMPTE DE MERIBEL

5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH

E XXXXXX / P XXXXXX / L XXXXXX

Article	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Taux	R.	Prix Net Unit.	Montant HT
B.L. No : 5561537 du 09/01/2026 V/REF BC-208210	CDE No 6423066	Adr No -206					
294800	RTE A4 80G COPY 80 FIDUCIAL Par 5	20	20.00			16.30	326.00
131970	ATTACHE ARCH PLAST 8CM CAPICL Par 50	2	20.00			11.80	23.60
-----							-----
Total Hors Taxes B.L. No 5561537							349.60
Notre Domiciliation : IBAN: FR17 3000 2019 3600 0006 1699P61 BIC: CRLYFRPP							
BASE H.T.		349.60	20.00 %	69.92	TVA	TTC	419.52
BASE H.T.			%		TVA		
BASE H.T.			%		TVA		
NET A PAYER (EUR)							419.52

Conditions générales : Délai de paiement 30 j date de facture. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : intérêts à un taux MO égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €

Loi Hamon : Conformément à l'article 123 de la 'Loi de consommation' repris dans l'article L441-6 al.9 du code de commerce, nous appliquons désormais un délai de règlement maximum de 45 jours net à compter de l'émission de la facture pour le paiement des factures périodiques (au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts).

